

*Affaires courantes***PÉTITIONS**

LES RÉFUGIÉS

Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): J'ai une pétition de la part de plusieurs Canadiens qui déplorent les souffrances de nos réfugiés qui sont aux prises avec des difficultés sur le plan personnel et sur le plan économique et dont l'avenir est incertain à cause de la lenteur de notre système de traitement des demandes de statut de réfugié. Les pétitionnaires demandent donc au Parlement d'exhorter le gouvernement à accélérer le traitement des dossiers de réfugiés et surtout de faire preuve de compassion.

M. Mac Harb (Ottawa—Centre): Monsieur le Président, j'ai moi aussi une pétition signée par plusieurs habitants de la région d'Ottawa. Il s'agit de réfugiés qui éprouvent eux aussi des difficultés sur les plans personnel et économique et qui craignent pour leur avenir. Ces pétitionnaires demandent au gouvernement de faire preuve de compassion.

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

M. Rex Crawford (Kent): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole à la Chambre en vertu de l'article 36 du Règlement pour présenter une pétition réunissant plus de 5 000 signatures d'habitants de ma circonscription qui déclarent ce qui suit:

Les soussignés, vos pétitionnaires, demandent humblement au Parlement de réviser les lois du Canada pour remplacer la Loi sur les jeunes contrevenants par une Loi sur les jeunes délinquants remise à jour qui abaisserait l'âge maximum à 13 ans.

Autrement dit, monsieur le Président, mettre au rancart la Loi sur les jeunes contrevenants.

LE PRIX DE L'ESSENCE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition conformément à l'article 36 du Règlement.

Les pétitionnaires signalent que le prix de l'essence est considérablement plus élevé dans la région d'Ottawa que dans le sud de l'Ontario. Cet écart de prix cause un préjudice aux consommateurs de la région d'Ottawa.

On sait que le gouvernement de l'Ontario a supprimé les frais d'immatriculation imposés aux habitants du nord de la province afin de les indemniser, à cause d'un écart similaire observé entre le prix de l'essence dans le sud de l'Ontario et dans le nord de la province. Par conséquent, les pétitionnaires prient le Parlement d'inciter le gouvernement à réparer cette injustice dont sont victimes les automobilistes de la région d'Ottawa.

LES MESURES DE PROTECTION ET D'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre deux pétitions. La première porte sur l'absence de mesures de protection et d'indemnisation des victimes d'actes criminels au niveau fédéral, surtout en ce qui concerne les Canadiens qui voyagent et travaillent à l'étranger. Les pétitionnaires veulent ainsi appuyer le projet de loi C-310, projet de loi d'initiative parlementaire que j'ai présenté à la Chambre et qui sera débattu le 9 mars.

La pétition est signée par des centaines d'habitants de la région de Victoria, y compris de ma circonscription. C'est donc pour moi un honneur de la présenter à la Chambre.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. John Brewin (Victoria): La deuxième pétition est également signée par des habitants de ma région qui exhortent le gouvernement à éliminer la TPS sur les produits hygiéniques pour dames.

LES STUPÉFIANTS

M. Sergio Marchi (York—Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer un certain nombre de pétitions signées par plus de 500 citoyens de ma circonscription qui ont peur que le trafic de stupéfiants à Toronto échappe à tout contrôle.

• (1210)

Les pétitionnaires demandent essentiellement au Parlement que l'argent confisqué lors de saisies de drogues effectuées dans le Grand Toronto et ailleurs ne soit pas versé au Trésor du gouvernement fédéral, mais réparti entre les autorités policières de Toronto et d'autres organisations locales qui mènent la lutte contre le trafic illégal de stupéfiants, problème qui cause des ravages dans les familles et chez nos jeunes.

J'espère que le gouvernement accédera à leur demande.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Charles A. Langlois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions n^{os} 4, 176 et 227.